

Faulquemont sous la neige



Cette période d'enneigement réjouit certains élus de cette municipalité par la diffusion de photos prises ici et là.

Ils en oublient qu'ils ont aussi la responsabilité de rendre les routes, les trottoirs praticables. Un élu, payé tous les mois par vos soins, ose même écrire « *chacun doit balayer devant sa porte* ».

Décernons-lui ce maillot, il devrait lui aller. Balayer devant sa porte. Mais quid des immeubles ? Quid des trottoirs communaux sans « portes » ouvrant sur ceux-ci ? Quid des personnes n'étant plus en capacité de le faire ? J'ai été destinataire de nombreux messages de faulquinois, de chémerois m'interpellant sur cet abandon par la commune qui attendent derrière leurs fenêtres « que la neige fonde ».

Oh ! C'est trop beau



Combien de fois ai-je demandé, écrit que les personnels techniques soient mis à contribution lorsque les conditions météorologiques sont celles-ci ? Jamais je n'ai été entendu. Même s'il fallait payer des heures d'astreinte. Mais ces élus réservent le paiement de ces heures à la décoration de Noël, à leurs salaires, plus important à leurs yeux. Pas aux miens en tout cas.

Mais ce laissez-faire ne date pas d'aujourd'hui. Souvenez-vous depuis que cette commune est dirigée par les mêmes, le problème est récurrent. Souvenez-vous, j'évoquais ce désordre dans le Hérisson N° 7 d'avril 2010.

DE LA NEIGE EN HIVER ?

Vous l'avez tous constaté, la saison hivernale nous a imposé ses rigueurs. Noël sous la neige, c'est joli, ça fait le bonheur des petits et des grands, seulement l'Hiver en installant ses quartiers a duré et duré, pour le désagrément des piétons et des automobilistes. Les services de déneigement ont été à la hauteur, un temps. Au cours de la dernière semaine de janvier, la neige s'est abattue sur la ville occasionnant de multiples gênes : bus scolaires immobilisés, des classes annulées entraînant des changements dans l'organisation des parents qui ont dû prendre congé pour garder leurs enfants, routes encombrées perturbant les entrées et sorties dans la ville, de nombreux Faulquinois ont été prisonniers de leur rue, de leur quartier, alors que les habitants de la commune voisine voyaient leurs rues et leurs trottoirs dégagés. On a d'abord commencé par maudire les Cieux, puis les personnes chargées de nous rendre les rues et les trottoirs en état de circuler. Les quelques bacs à sel se sont retrouvés désespérément vides, leur nombre, insuffisant pour notre commune, apparaissant alors comme une évidence aux yeux de tous ; trop chers, pas d'argent ? A titre indicatif, précisons qu'un de ces bacs de 100 litres coûte 140 €.

Plus de sel : La rumeur a ensuite couru dans la ville, il n'y a plus de sel. Sur ordre de la préfecture, les stocks de la DDE (aujourd'hui Unité Territoriale Routière = UTR) dans lesquels puise la commune au fur et à mesure de ses besoins furent réservés à des axes de circulation prioritaires. Les élus ont fait de cet ordre préfectoral leur leitmotiv.

La solution : Mais voilà, au lieu de nous faire voir le problème par cette pénurie, ne vaudrait-il pas mieux s'intéresser au fait que la commune achète le sel au fur et à mesure de ses besoins ? Une bonne gestion n'aurait-elle pas été, qu'à l'entrée de l'hiver, la municipalité achète une quantité de sel pour constituer une réserve municipale comme le font bien d'autres communes ? Ainsi, lorsque le manque de sel se serait présenté, la ville aurait pu utiliser cette réserve pour les rues et les trottoirs de la commune. Mais où stocker ce sel, direz-vous ? La commune a prévu de déménager les services techniques, rue de la Gare. Mais ces élus responsables ont-ils prévu un hangar à des fins de stockage, sel ou autre ?

Où trouver l'argent ? Lors d'un conseil, le maire a fait voter le ravalement en peinture des façades du futur bâtiment technique sous le prétexte qu'il abrite le bureau du service urbanisme du District Urbain de Faulquemont. Coût des travaux : 84622 € TTC, que se sont empressés de voter TOUS les autres élus, sans exception. Soit l'équivalent de 604 bacs à sel de 100 litres, soit encore l'équivalent de 995 tonnes de sel de déneigement (85 € TTC la tonne). De plus, le prix du sel, lorsque l'achat se fait en direct n'est-il pas moins cher que lorsqu'il est racheté à une autre administration comme c'est le cas aujourd'hui ?

Le Furet

DE LA NEIGE EN HIVER ? Suite :

Oui, une suite nous a semblé nécessaire pour évoquer en cette rude saison, les services techniques de la ville, ceux-ci ayant été de nombreuses fois mis en cause pour les trottoirs et routes non dégagés. Plus de trente centimètres de neige dans certains quartiers de la ville, combien d'entre vous se sont retrouvés les quatre fers en l'air ? Combien, au volant de leur voiture, ont heurté un trottoir enseveli par la neige ? Combien ont été obligés de choisir la chaussée pour se déplacer à pied, les trottoirs étant trop dangereux ? Combien n'ont pu se rendre en ville pour faire leurs courses ? Non, vous ne pouvez pas incriminer les services techniques de la ville. Ils ne peuvent pas être partout, font ce qu'on leur dit de faire, et si durant toute la dernière semaine de janvier, vous n'en avez guère vu devant chez vous, c'est qu'ils étaient occupés ailleurs, tout simplement.

Où étaient passés les personnels techniques : Mais qu'y avait-il donc de si important pour les occuper ailleurs ? Souvenez-vous, le dernier week-end de ce mois de janvier, une association organisait sa foire aux vins annuelle. Le hic est que les jours précédents cette manifestation, plusieurs agents de la commune ont été une nouvelle fois chargés d'installation, nettoyage, mise en place de tables, bancs, estrade, n'hésitant pas à braver les intempéries pour aller chercher des massifs floraux, à Metz et ailleurs, afin d'égayer le gymnase durant ces deux jours ; gymnase soulignons le, qui une nouvelle fois a été enlevé aux utilisateurs habituels. Nous avons évoqué le cas de cette association privilégiée, bénéficiant d'un régime différent des autres associations, lors du dernier Hérisson sous le titre «Associations, des régimes différents». Ce texte était alors signé par des "Associations qui en ont ras le bol" et qui s'interrogent toujours sur les raisons qui font que cette association là bénéficie de privilèges que les autres n'ont pas.

Mais rassurez vous, tout Faulquemont n'était pas enfoui sous la neige. Le parking du gymnase Paul-Verlaine qui accueillait les visiteurs venus pour cette association était bien déneigé durant ces deux jours. N'est ce pas la preuve que même sans sel, on peut dégager trottoirs et chaussées ! A moins que ce lieu ait bénéficié en exclusivité d'un microclimat ?

Le Furet

Non, ce n'est pas le sel qui dégrade les chaussées ! Contrairement à ce qui se dit, l'utilisation de sel sur les routes n'est pas à l'origine des dégradations de celles-ci. Les nids de poule dus aux mauvais état des routes, à leur ancienneté, à l'absence d'entretien, aux malfaçons ... sont uniquement dus au gel de l'eau emprisonnée dans le corps de la chaussée, provoquant son éclatement ou du moins le décollement de la couche de roulement par suite de l'augmentation de volume. Le but de l'épandage de sel est soit d'empêcher la glace de se former (action préventive), soit de la faire fondre. On parle alors d'action curative, qui ne doit intervenir qu'après avoir éliminé par raclage l'essentiel de la neige. **(Source Internet)**

Les bacs à sel sont vides. Désespérément vides. Il n'y a pas d'argent (*Rappelons encore une fois, que la commune dépense plus de 10 000€ par mois pour payer des élus à*).

Ces mêmes élus vont encore vous dire que « *c'est les gens qui volent le sel* ».

Ben voyons, ils avaient déjà servi cette excuse il y a quelques années, reprise dans le journal communal Le Hérisson.

Ces photos ont été prises samedi 16 janvier 2021.



Alors, « je m'en foutisme » ? Incompétence ?

Peut-être un mélange des deux ?



Faulquemont-Cité pleure que les rues ne sont pas dégagées. La Vieille-ville ne dit pas autre chose.

On s'interroge sur ces lamentations « injustifiées ».

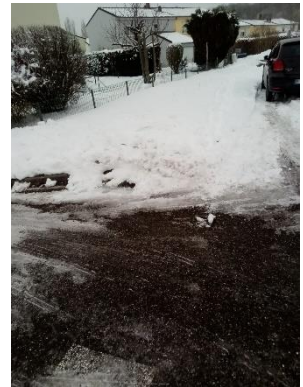
Parmi vos élus, il me semble que les personnes à interpeller sont ceux qui composent la commission travaux et sécurité.

Pourtant, aucun d'eux ne semble se plaindre de cette situation.

Responsable de cette commission, l'adjoint MILAZZO, (7, rue Charles Gounod au **lotissement La Colline**), son aide de camp, Jean-Luc DUPONT, conseiller municipal délégué à la réglementation et à la police municipale, (18, rue Maurice Barrès au **Longchamp**).

Pour **Faulquemont-Cité**, l'adjointe KEMPENICH (20, rue Descartes), l'adjoint KOPPERS (2, rue du Lot), le conseiller municipal ALBERT (14, route de Strasbourg).

Et aussi, l'adjoint LABRE (Rue de Pont-à-Mousson), la conseillère municipale LECLERE, déléguée aux personnes âgées et en situation d'handicap (**oui vous avez bien lu**) (4/18, avenue André VIAUD), les conseillers municipaux BOULLEE (13, rue du Moulin Bleu), SOUCHON (8, rue du Mervans).



Se plaignent-ils ? NON.

Je vous suggère de lire ou relire cette citation attribuée à Ella Wheeler Wilcox, auteur et poète américaine et parue dans un numéro du Hérisson : « **To sin by silence, when we should protest, Makes cowards out of men** ». (Traduction : **C'est en gardant le silence, alors qu'ils devraient protester que les hommes deviennent des lâches** ».



Mais rassure-vous, il y a quand même des heureux. Ce matin, à peine la route de Strasbourg déneigée, des hommes, en armes, venaient « jouer à la guerre », l'ennemi étant des animaux transits par le froid.

Alors, cessez de vous plaindre et à vos pelles, cessez de gémir, à vos balais.